



Avis sur la situation financière au 31 décembre 2020

Régime complémentaire de rentes des techniciens
ambulanciers/paramédics et des services
préhospitaliers d'urgence

Numéros de dossier :

Retraite Québec : 30849

Agence du revenu du Canada : 0690719

9 septembre 2021

Table des matières

Section 1 : Introduction	3
Section 2 : Bilan probable selon l'approche de solvabilité	5
Section 3 : Volet à cotisation déterminée	6
Section 4 : Certifications actuarielles	7
Section 5 : Notes complémentaires	8

Section 1 : Introduction

Objectif et cadre normatif

À la demande du comité de retraite, nous avons effectué, en date du 31 décembre 2020 (soit la date de fin du dernier exercice financier du régime), l'évaluation actuarielle du Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers/paramédics et des services préhospitaliers d'urgence (« le régime »). Cette évaluation, faite selon l'approche de solvabilité, vise à informer Retraite Québec de la situation financière du régime à cette date, conformément à l'article 119.1 de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (« Loi RCR »).

Ce rapport fournit les renseignements requis par l'article 119.1 de la Loi RCR et par les dispositions réglementaires associées à cet article de même que ceux devant être fournis en application des normes de pratique de *l'Institut canadien des actuaires*. Selon ces normes, les renseignements requis par l'article 119.1 constituent une évaluation actuarielle selon l'approche de solvabilité. Les résultats de ce rapport pourraient ne pas être appropriés aux fins comptables ou à toute autre fin.

La dernière évaluation actuarielle complète du régime a été produite en date du 31 décembre 2019 et les résultats ont été présentés dans le rapport daté du 19 janvier 2021.

Les certifications requises aux fins de la présente évaluation ont été faites conformément au premier alinéa de l'article 122 de la Loi RCR, comme le prévoit le dernier alinéa de l'article 119.1 de cette loi. Certains résultats de cette évaluation sont produits en effectuant une extrapolation des résultats de la dernière évaluation complète. Les bases de la projection sont décrites dans les sections suivantes.

L'actif et le passif du régime sont réduits d'un montant représentant la valeur des cotisations salariales et patronales du volet à cotisation déterminée. Les sommes ainsi déduites sont traitées à la section 3. À moins d'indication contraire, les résultats présentés dans le reste du rapport excluent les sommes traitées à la section 3.

Élément important depuis la dernière évaluation

L'Institut canadien des actuaires a modifié les normes actuarielles régissant le calcul des valeurs actualisées des rentes en date du 1^{er} décembre 2020. Les changements ont notamment une incidence sur les taux d'intérêt et sur l'hypothèse de l'âge de la retraite utilisés dans la détermination des valeurs actualisées. Compte tenu de leur date d'entrée en vigueur, ces changements sont reflétés dans le présent rapport.

Évènements subséquents

À notre connaissance, aucun événement pouvant avoir un impact considérable sur les résultats de la présente évaluation n'est survenu entre la date de l'évaluation et la date du présent rapport.

Autre événement survenu après la date d'évaluation

Le 10 mai 2021, la Banque du Canada a procédé à une révision des taux de la série *CANSIM V122553 – Rendements des obligations à rendement réel à long terme* pour la période de juin 2020 à mars 2021. Comme le texte du régime ne prévoit aucune indexation liée à l'inflation, cette révision n'a pas d'impact sur les résultats de la présente évaluation.

Section 2 : Bilan probable selon l'approche de solvabilité

Le tableau ci-dessous décrit la situation financière probable du régime au 31 décembre 2020 selon l'approche de solvabilité, établie conformément au premier alinéa de l'article 122 de la Loi RCR. Le bilan probable selon l'approche de solvabilité permet d'établir le degré de solvabilité du régime, information requise selon les dispositions réglementaires fixant le contenu de l'avis prévu à l'article 119.1 de la Loi RCR.

Volet antérieur

	Au 31 décembre 2020 (\$)	Au 31 décembre 2019 (\$)
Actif total	275 500 900 ¹	263 128 400 ²
Passif total projeté	<u>457 954 400</u>	<u>459 419 400</u>
Excédent (manque d'actif) probable	(182 453 500)	(196 291 000)
Degré de solvabilité	60,2 %	57,3 %

Volet courant

	Au 31 décembre 2020 (\$)	Au 31 décembre 2019 (\$)
Actif total	95 462 000 ³	43 397 500 ⁴
Passif total projeté	<u>130 803 600</u>	<u>61 004 300</u>
Excédent (manque d'actif) probable	(35 341 600)	(17 606 800)
Degré de solvabilité	73,0 %	71,1 %

¹ L'actif selon l'approche de solvabilité est net des frais de terminaison de 708 500 \$.

² L'actif selon l'approche de solvabilité est net des frais de terminaison de 740 000 \$.

³ L'actif selon l'approche de solvabilité est net des frais de terminaison de 245 500 \$.

⁴ L'actif selon l'approche de solvabilité est net des frais de terminaison de 120 000 \$.

Section 3 : Volet à cotisation déterminée

Pour le volet à cotisation déterminée, l'actif et le passif du régime sont égaux. La situation financière au 31 décembre 2020 est illustrée au tableau suivant. Les résultats de l'évaluation précédente sont également présentés à des fins de comparaison.

	31 décembre 2020 (\$)	31 décembre 2019 (\$)
Valeur de l'actif	372 722 900	378 155 100
Valeur des comptes	<u>372 722 900</u>	<u>378 155 100</u>
Excédent (manque) d'actif	-	-

Section 4 : Certifications actuarielles

Nous confirmons que nous avons effectué une estimation, sur base de projection, de la situation financière du régime selon l'approche de solvabilité au 31 décembre 2020 aux fins décrites dans la Section 1 du présent rapport, en conséquence de quoi :

Nous certifions qu'à notre avis :

- La situation financière probable du régime au 31 décembre 2020 montre un degré de solvabilité de 60,2 % pour le volet antérieur et de 73,0 % pour le volet courant.
- Les données sur les participants sur lesquelles s'appuie l'évaluation sont suffisantes et fiables aux fins de l'évaluation.
- Les hypothèses sont appropriées aux fins de l'évaluation.
- Les méthodes utilisées dans l'évaluation sont appropriées aux fins de l'évaluation.
- Nous avons produit ce rapport et exprimé les opinions qui y figurent conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada.

La prochaine évaluation actuarielle complète devra être effectuée au plus tard le 31 décembre 2022.



Mathieu Guay, FICA, FSA
Associé principal



Krystel Lessard, FICA, FSA
Conseillère principale

Aon
700, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 1900
Montréal (Québec) H3B 0A7

Le 9 septembre 2021

Section 5 : Notes complémentaires

Bases de la projection

Données sur les participants

Les données utilisées pour les calculs des passifs sont celles utilisées lors de la dernière évaluation actuarielle complète. Les données, leurs origines, la date à laquelle elles ont été compilées et les tests ayant servi à déterminer leur suffisance sont résumés à l'annexe B du rapport sur la dernière évaluation actuarielle complète.

Actif

Aux fins de la présente évaluation selon l'approche de solvabilité, la méthode d'évaluation de la valeur de l'actif de la caisse de retraite, ainsi que le montant estimatif des frais de terminaison, sont les mêmes que ceux utilisés lors de la dernière évaluation actuarielle complète et sont résumés à l'annexe D de ce rapport.

La valeur marchande de l'actif du régime au 31 décembre 2020 a été déterminée sur la base du rapport financier audité du régime, tel que préparé par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

L'évaluation a comporté un examen des données sur l'actif afin d'en vérifier le caractère généralement raisonnable, la cohérence interne et la cohérence avec les données sur l'actif fournies lors d'exercices antérieurs, une comparaison des cotisations et dépenses réelles aux cotisations et dépenses prévues ainsi qu'une analyse de l'évolution par rapport aux données sur l'actif de l'évaluation précédente. Ces examens ont démontré que les données sur l'actif étaient suffisantes et fiables aux fins de l'évaluation.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution de la valeur marchande de l'actif entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020.

	Volet antérieur (\$)	Volet courant (\$)
Valeur marchande au début	263 868 400	43 517 500
Cotisations		
Salariales - exercice	-	20 556 300
Salariales - stabilisation	-	2 058 800
Salariales - volontaires	-	-
Salariales - rachat	-	-
Employeurs - exercice	3 100	20 556 300
Employeurs - stabilisation	-	2 058 800
Employeurs - équilibre	-	-
Total	3 100	45 230 200
Prestations payées		
Cessations et décès	(3 862 200)	(91 300)
Retraites	(2 203 300)	(93 300)
Total	(6 065 500)	(184 600)
Frais		
Gestion	(530 600)	(136 500)
Autres frais	(591 600)	(134 100)
Total	(1 122 200)	(270 600)
Revenus	19 525 600	7 415 000
Valeur marchande à la fin	276 209 400	95 707 500

Dispositions du régime

Les passifs ont été déterminés conformément aux dispositions du régime décrites à l'annexe F du rapport sur la dernière évaluation actuarielle complète. À notre connaissance, aucun changement aux dispositions du régime n'est survenu depuis la date de la dernière évaluation actuarielle.

Hypothèses et méthodes actuarielles

Passif selon l'approche de solvabilité

Pour estimer le passif de solvabilité au 31 décembre 2020, nous avons utilisé la méthode suivante :

- Les données sur les participants utilisées lors de la dernière évaluation actuarielle complète du régime sont projetées au 31 décembre 2020 en supposant que se sont réalisées les éventualités déterminées au moyen des hypothèses actuarielles de capitalisation décrites à l'annexe C du rapport relatif à cette évaluation.
- Le passif de solvabilité est alors déterminé. Il tient compte de la valeur des engagements du régime reconnus au cours de la période de projection de même que des taux d'actualisation, d'indexation ainsi que de l'hypothèse d'âge de la retraite applicables à la date de la présente évaluation, soit :

	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Taux d'intérêt - transferts¹	1,4 % pour 10 ans et 2,9 % par la suite	2,4 % pour 10 ans et 2,5 % par la suite
Taux d'intérêt – achat des rentes des retraités et bénéficiaires²		
▪ Volet antérieur	2,52 % (durée de 12,05 années)	2,96 % (durée de 11,62 années)
▪ Volet courant	2,55 % (durée de 12,85 années)	2,96 % (durée de 12,41 années)
Taux d'indexation des rentes	2,0 %	1,99 %
Âge de la retraite¹		
▪ Admissible à une rente immédiate	100 % à l'âge immédiat	Même
▪ Non admissible à une rente immédiate	50 % à l'âge de retraite sans réduction et 50 % à l'âge qui produit la valeur actualisée la plus élevée	Celui qui produit la valeur actualisée la plus élevée

- Le passif de solvabilité, ainsi recalculé, est finalement ajusté pour tenir compte des rentes et montants forfaitaires réellement versés à titre de prestations du régime au cours de la période de projection.

Autres hypothèses et méthodes selon l'approche de solvabilité

À moins d'indication contraire, toutes les autres hypothèses et méthodes relatives à la présente évaluation sur base de solvabilité sont les mêmes que celles décrites dans le dernier rapport d'évaluation complète.

¹ Déterminé conformément à la section 3500 des Normes de pratique de l'ICA applicables aux régimes de retraite.

² Déterminé conformément à la note éducative de l'ICA.

À propos d'Aon

Aon plc (NYSE : AON) est le principal fournisseur mondial d'une vaste gamme de solutions pour la gestion du risque, des régimes de retraite et des programmes de santé. Nos 50 000 employés de 120 pays génèrent des résultats pour les clients grâce à des données et des analyses exclusives produisant des points de vue permettant de réduire la volatilité et d'améliorer le rendement.

© Aon Hewitt inc., 2021. Tous droits réservés.

Le présent document contient des renseignements confidentiels et des secrets commerciaux qui sont protégés par des droits d'auteur appartenant à Aon Hewitt. Il doit demeurer strictement confidentiel et ne doit servir que pour vos besoins internes ainsi qu'aux fins pour lesquelles il a été créé. Aucune partie du présent document ne peut être divulguée à un tiers ni reproduite par quelque moyen que ce soit sans le consentement écrit préalable d'Aon Hewitt.